

# COMMUNE DE SAASENHEIM

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2022

Sous la présidence de Madame NEEFF Anne-Marie, Maire.

Conseillers élus : 15 En fonction : 14 Présents : 12

A l'ouverture de la séance sont présents tous les membres : Anne-Marie NEEFF, Jacques COSYNS, Christelle HARTMANN, Stéphane CECILLE, Marilyn GARNIER, André LAUFFENBURGER, Julien LAUFFENBURGER, Thomas LAUFFENBURGER, Robert LUDMANN, Delphine REYDON, Pascal OSTERTAG, Patricia UEBER.

Absents : Anita WALTSBURGER, excusée et Sébastien LACHMANN.

#### 1°) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET PRESENTATION DU DERNIER

##### PROCES- VERBAL:

- **Secrétaire de séance** : Est désigné Stéphane CECILLE
- **Dernier procès-verbal** : Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

**ERRATUM** : Il est cependant noté que la liste des présents est erronée. **Il faut lire** : **A l'ouverture de la séance sont présents tous les membres** : Anne-Marie NEEFF, Christelle HARTMANN, Stéphane CECILLE, Marilyn GARNIER, Sébastien LACHMANN, André LAUFFENBURGER, Julien LAUFFENBURGER, Thomas LAUFFENBURGER, Robert LUDMANN, Delphine REYDON, Pascal OSTERTAG, Patricia UEBER, Anita WALTSBURGER **Sauf** : Jacques COSYNS, absent excusé qui a donné procuration à Mme le Maire pour voter en ses lieu et place.

#### 2°) RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : Mme le maire fait une mise au point du dossier marché public relatif au réaménagement des rues Dorfmatte et des Vergers.

- L'appel d'offres pour le lot 1 Voirie a été déposé sur la plateforme Alsace Marchés Publics en date du 8 mars 2022
- La date limite de réception des offres par voie électronique a été fixée au 8 avril 2022 à 11 heures
- L'ouverture des plis a eu lieu le 8 avril 2022 à 14 heures en mairie de Saasenheim
- La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 26 avril 2022 pour l'examen des 2 plis déposés. Le classement des offres a été retenu en fonction du rapport d'analyse présenté par le maître d'œuvre.

Le règlement de consultation prévoyant la possibilité de négocier le marché, les 2 entreprises candidates ont été sollicitées et ont jusqu'à lundi, 2 mai 2022 à 17 heures pour signaler si leur offre est définitive ou si elle est réétudiée.

#### 3°) CONVENTION TOTEM – ANTENNE DE TELEPHONIE ORANGE : Il est fait un point de situation sur l'état d'avancement du projet d'installation d'une antenne de téléphonie Orange. **Après étude** du projet de convention proposé par l'hébergeur du prestataire Orange **Après avoir pris connaissance** de la déclaration préalable des travaux déjà transmise en mairie **Après avoir délibéré le Conseil municipal**

- **CHARGE** Mme le Maire de contacter l'hébergeur pour revoir l'article sous-location de la convention. Totem France devra informer la commune en cas de sous-location par avenant au bail lors de l'installation d'un nouvel occupant
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention à contracter avec TOTEM France dès lors que ces modifications auront été prises en compte
- **ADOpte** à l'unanimité des membres présents

4°) **SALLE DES FETES – COMPTEUR ELECTRIQUE DANS LES LOCAUX** : Le compteur électrique de la salle des fêtes est situé à l'extérieur et il n'est pas accessible. Pour permettre de relever de manière ponctuelle la consommation électrique lors des locations, il est décidé de la pose d'un compteur électrique dans les locaux de la salle des fêtes

**Après avoir pris connaissance** du devis proposé pour la fourniture et la pose d'un compteur d'énergie  
**Après avoir délibéré**

**Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents**

- **ACCEPTE** l'offre émanant de l'entreprise Welec de Schoenau pour un montant total de 1 913,69 Euros TTC
- **CHARGE** Mme le Maire de valider le devis et de passer commande sans délai

5°) **FACTURATION – SUPPORTS DE COMMUNICATION DIVERS** :

- **Copies couleur** : Les copies faites par les associations locales sont gratuites. Les fonctionnalités du nouveau copieur permettent l'impression couleur, plus onéreuse que des copies noir et blanc. Une réflexion est menée sur la nécessité ou pas de solliciter un tarif par copie couleur. Dans un premier temps, il sera noté sur une période de 6 mois, le nombre de copies couleur gratuites effectuées par les associations du village
- **Panneau d'affichage** : **Après avoir pris connaissance** du devis émanant d'Azur Imprim **Après avoir délibéré le conseil municipal**
  - **CHARGE** Mme le Maire de valider le devis d'un montant de 690,00 Euros TTC des Editions AZUR Imprim et de passer commande de 3 panneaux magnétiques d'entrées d'agglomération pour l'information pédagogique

6°) **DIVERS**

- **Travaux WC Public** : La déclaration préalable accordée par arrêté du 19 avril 2022 permet de commencer les travaux. Pour l'aide aux travaux de maçonnerie qui seront exécutés par l'ouvrier communal, un appel au bénévolat sera lancé.
- **Déchetterie – Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères**:
  - o **Apport pneus gratuit** : Le SMICTOM rappelle aux communes qu'elles disposent d'un apport gratuit de 25 pneumatiques (de type Véhicule Léger) au maximum, par an. Au-delà de ce forfait et pour les autres types de pneus, l'apport est facturé.
  - o **Nettoyage de printemps** : La commune organisera son nettoyage de printemps le 14 mai à 9 heures.
  - o **Journée citoyenne** : La date précise de la journée citoyenne reste encore à définir, mais elle s'organisera au mois d'octobre.
- **Organisation 13 juillet** : Après avoir pris connaissance des animations décidées par le comité des fêtes, le conseil municipal finalise le déroulement de la soirée qui débutera à 20h30 par le discours de Mme le Maire
- **RAM et disponibilité d'un local** : Le local à Sundhouse du Relais des Assistants Maternels sera rénové et pendant la durée de travaux sur 1 an voire 1 an et demie, le RAM sera délocalisé. Une demande est adressée à l'ensemble des communes de l'intercommunalité sur les éventuelles disponibilités de salles. Il est proposé la salle Heidt pour la rencontre des assistantes maternelles qui a lieu tous les mardis matins.
- Réunions diverses :
  - o Commission Bâtiments : Mardi 3 mai 20 h
  - o AG Comité des fêtes : Vendredi 20 mai 20 h
  - o Prochain conseil municipal : A définir

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Anne-Marie NEEFF

Le secrétaire de séance  
Stéphane CECILLE